

(https://www.syndicat-emeraude.fr/sites/default/files/styles/img__1280x768__image_scale__crop_main/public/media/images/Calendriers2021.JPG?itok=ga3mggjs)

19
MARS.

09h00 à 17h00
DÉCHÈTERIE MOBILE

Déchèterie mobile de Deuil-La Barre

Parking, Chemin du tour du Parc.
Accès réservé aux habitants: de Deuil-La Barre, Montmorency, Enghien-les-Bains et Montmagny

AJOUTER AU CALENDRIER

Les déchets acceptés :

La déchèterie reçoit et permet le tri et la valorisation des déchets suivants :

- **Cartons :** cartons propres, pliés et aplatis
- **Bois :** palettes, cagettes, planches, contreplaqué
- **Mobilier :** mobilier intérieur et extérieur, literie, meubles, rangements, matelas…
- **Gravats :** cailloux, parpaings, béton, ciment, carrelages
- **Plâtres :** plâtres, placoplâtre, déchets contenant du plâtre
- **Déchets végétaux :** tontes, feuillages, branchages taille de haies
- **Ferrailles :** objets métalliques, tôles, poutrelles, cadres de vélo
- **Encombrants :** objets volumineux inférieurs à 2 mètres, bâches en plastique, polystyrène…
- **DEEE :** écrans d'ordinateurs, téléviseurs, petits appareils électriques, électroménagers…
- **Déchets dangereux :** pots de peinture, vernis, colles, huiles de vidange, batteries…

Les conditions d'accès :

Le service de déchèterie mobile est réservé aux habitants de Deuil-La Barre, Montmorency, Enghien-les-Bains et Montmagny pour la déchèterie de Deuil-La Barre.

Lors de votre venue, merci de présenter à l'agent d'accueil : un justificatif de domicile datant de moins de trois mois, une pièce d'identité ainsi que la carte grise du véhicule personnel utilisé.

L'accès à la déchèterie mobile est autorisé aux véhicules suivants :

- tout véhicule léger de moins de 3,5 tonnes,
- tout véhicule particulier attelé d'une remorque d'un poids inférieur à 500 kg.



(https://www.syndicat-emeraude.fr/)

SYNDICAT EMERAUDE
172, Chaussée Jules César
95130 Le Plessis-Bouchard

Horaires :
Du lundi au vendredi
De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
01 34 11 92 92